agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AMERIQUE/ARGENTINE - Retour dans la capitale d'un prêtre menacé de mort afin de continuer sa lutte contre la drogue

Buenos Aires (Agence Fides) – Le Père José María "Pepe" Di Paola, qui avait quitté voici quelques temps le quartier Barracas de la capitale argentine suite aux menaces des trafiquants de drogue, reviendra à Buenos Aires pour y continuer son programme de prévention et de récupération des toxicomanes. « Il s'agit de continuer à accompagner les personnes affectées par de telles dépendances et de lutter contre ce fléau qui tue tant d'innocents en quelques mois. Il s'agit d'une mission à laquelle je me sens appelé dans l'Eglise » a déclaré le prêtre.
La note envoyée à l'Agence Fides indique que le Père Di Paola a quitté Barracas voici près de trois ans pour se rendre dans la ville de Campo Gallo, dans le Diocèse d'Añatuya, après avoir été menacé de mort par les trafiquants de drogue suite à sa lutte contre la toxicomanie. C'est dans la Paroisse de Notre-Dame de Caacupé qu'il avait lancé la communauté « Hogar de Cristo » afin de réinsérer dans la société des adolescents et des jeunes toxicomanes. Il est désormais revenu à Buenos Aires – a-t-il expliqué – « afin de continuer la mission interrompue ». Même si le prêtre n'a pas dit où il se rendra précisément, des sources de l'Eglise consultées par la presse locale indiquent qu'il se trouvera « dans le Diocèse de Lomas de Zamora ».
Le Père Di Paola est l'un des prêtres qui ont élevé la voix contre l'initiative législative visant à légaliser les drogues qualifiées de « récréatives » en particulier la marijuana, et d'en permettre la culture. Il a cependant toujours rappelé sa position qui est de ne pas criminaliser le toxicomane. Buenos Aires souffre beaucoup du problème de la drogue au point que l'Eglise a insisté, y compris très récemment (cf. le Message des Evêques pour Noël, voir Fides 04/12/2012) sur la nécessité de lutter contre ce fléau. (CE) (Agence Fides 18/12/2012)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it